



## Souveraineté de Dieu et responsabilité de l'homme

# La souveraineté de Dieu favorise-t-elle la passivité?

Nous avons dit que l'homme était entièrement corrompu, sans que rien de pur demeure en lui. Comment peut-il être regardé comme responsable?

Voici ce que dit le Catéchisme de Heidelberg (1563) :

Question 8 : « Sommes-nous corrompus au point d'être absolument incapables d'aucun bien? — Oui, il nous faut donc être régénérés par le Saint-Esprit. »

Question 9 : « Dieu n'est-il pas injuste envers l'homme en exigeant dans sa Loi ce que celui-ci ne peut pas faire? — Non, car Dieu l'avait créé tel qu'il puisse l'accomplir. Mais l'homme s'est privé, lui et sa descendance, de ces dons par sa rébellion, à l'instigation du Diable. »

Comment se fait-il que les doctrines de la corruption totale et de la souveraineté absolue de Dieu n'aient pas nourri le fatalisme, comme dans l'islam? Jean-Paul Benoît (éditeur de Calvin) répond :

« C'est qu'à côté de ces deux doctrines, Calvin a posé l'affirmation antithétique de la responsabilité de l'homme. Personne n'a affirmé plus fortement que Calvin la souveraineté absolue de Dieu; personne n'a affirmé plus résolument la responsabilité de l'homme. »

Contre le fatalisme qui menace toujours, Calvin écrit :

« Oui, Dieu fait tout; mais comment? Par le moyen des hommes, le plus souvent. Les hommes sont ses instruments. Offrons-nous donc à Dieu comme des instruments entre ses mains. »

J.-P. Benoît écrit encore :

« Dieu fait tout. Dans la logique calvinienne, cette affirmation devient un principe fécond d'activité en même temps qu'il maintient l'homme dans l'humilité, car ce que l'homme fait, ce n'est pas lui qui le fait, c'est Dieu qui le fait par lui. »

« Jésus prit la résolution » (Lc 9.51). Quel est le contraire de cela? C'est l'indécision ou la passivité. Ces deux attitudes, psychologiquement, mais aussi sur le plan spirituel, sont beaucoup plus préjudiciables (pour ne pas dire dangereuses) qu'on le croit. Elles font le jeu de l'Ennemi qui, ne

trouvant aucune résistance, impose son emprise. C'est pourquoi Jésus dit : « *Que votre parole soit oui, oui, non, non. Ce qu'on y ajoute vient du malin* » (Mt 5.37)<sup>1</sup>.

L'éducation des enfants est un bon exemple<sup>2</sup>. Des parents peuvent bien demander à Dieu de leur donner la sagesse nécessaire pour éduquer leurs enfants, mais ce n'est pas Dieu qui éduquera les enfants, ce sont les parents! Ils ont en quelque sorte reçu un mandat pour cela. Deux citations des réformateurs le montrent bien. Luther dit : « *C'est Dieu qui lange l'enfant et lui donne la bouillie, mais il le fait par les mains de la mère.* » Calvin exprime la même pensée ainsi : « *Dieu met l'enfant dans les bras de la mère et lui dit : Prends soin de lui de ma part maintenant.* » Le principe de délégation, bien visible ici, atteste tout à la fois la prééminence de Dieu et la responsabilité de l'homme, de tout homme. Dans ce sens, Luther a parlé de toute vocation humaine (même profane) comme d'une vocation (*beruf*) de la part de Dieu<sup>3</sup>.

Ainsi, la piété chrétienne n'est pas orientée vers la quiétude mystique, mais vers le témoignage. « *Elle arrache l'homme à lui-même pour le jeter dans la mêlée* » (J.P. Benoît).

---

### **Charles Nicolas**, pasteur

Cet article est le 12<sup>e</sup> d'une série de douze articles intitulée *Souveraineté de Dieu et responsabilité de l'homme*. L'auteur est pasteur réformé, aumônier hospitalier et enseignant itinérant; il demeure à Alès en France.

[www.ressourceschretiennes.com](http://www.ressourceschretiennes.com)



2017. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

- 
- 1 Dans ce sens, les dépendances qui peuvent exister sont le fruit d'une domination qui a été rendue possible par une passivité, une forme d'irresponsabilité. Par exemple, pendant qu'un homme ou une femme sont ivres (de quoi que ce soit), leur cœur est accessible à l'Ennemi qui peut alors y exercer un droit...
  - 2 On peut mentionner l'usage de la parole, comme un point de responsabilité significative (Mt 12.37; Ép 4.29; Jc 3).
  - 3 Voir mon article intitulé *Les trois usages de la Loi de Dieu*.